

Grève à l'ADSE

Trente-cinq salariés se sont réunis en Assemblée Générale à l'appel des syndicats Sud et FO ADSE

A l'ordre du jour la question des rémunérations des salariés du secteur dans le contexte d'inflation, une information sur l'extension des 183 euros du Ségur dans le secteur, l'examen des résultats de la NAO des demandes d'avancement choix à l'ADSE ont été débattues.

A l'issue des échanges la grève est décidée par un vote à main levée pour :

- 183 euros tout de suite et sans contrepartie intégrés dans les grilles pour tous les salariés de l'ADSE ;
- Pas de salaires en dessous de 1500 euros nets à l'ADSE ;
- Satisfaction pour toutes les demandes d'avancement au choix (art 39 de la CCNT66) ;
- La mise en conformité des grilles pour qu'aucun coefficient ne soit au-dessous du smic ;
- Le point à 5 euros.

Les salariés grévistes* ont décidé de se retrouver tous les midis soit au local de l'ADSE soit salle 3 et 4 de la direction générale pour décider on non de la poursuite du mouvement.

Décision est prise de la mise en place d'une caisse de grève pour soutenir les salariés grévistes qui circulera dans les services.

*La grève est un droit constitutionnel chacun peut donc décider de se joindre au mouvement pour défendre ces revendications et faire valoir ses droits.